



Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Sous-direction de la Politique de la Ville et de l'Action Citoyenne
Service de l'engagement citoyen et associatif

2023 DDCT 73 Subventions (77 000 euros) à 11 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2024 du Budget Participatif

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Budget Participatif permet aux Parisiennes et Parisiens de se prononcer directement sur l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la Ville chaque année. Il constitue désormais l'un des outils principaux permettant de décider de façon participative d'un quart des investissements de la Ville.

Depuis 2015, les Parisiennes et Parisiens sont eux-mêmes à l'initiative des projets soumis au vote. Près de 20 000 propositions ont été déposées depuis, sur 8 éditions. La synergie entre citoyen.ne.s, élus et services de la Ville a rendu possible la concrétisation de presque 3200 réalisations.

La Charte du Budget Participatif conforte l'exigence de veiller à inclure les personnes qui sont (ou se sentent) éloignées des dispositifs de participation. Désormais, la Ville de Paris se fixe comme objectif de consacrer 25 % du Budget Participatif aux quartiers populaires.

Depuis 2017, la Ville s'appuie sur le réseau associatif pour aller vers ces publics les plus éloignés de la participation.

Ainsi lors du vote 2022, cet accompagnement a permis de renforcer la mobilisation sur le terrain et d'impliquer les acteurs des quartiers populaires pour garantir la participation des habitants et habitantes. Les projets des quartiers populaires ont rencontré un vif succès dans tous les territoires, prouvant ainsi que le choix de la Ville de faire du Budget Participatif une opportunité en faveur d'un Paris inclusif et fondé sur l'égalité des territoires est fortement soutenu et encouragé par l'ensemble des Parisiennes et Parisiens. Ainsi, plus de 30 000 personnes ont voté dans les quartiers populaires à l'occasion du Budget Participatif 2022 et 17 projets

labellisés « quartiers populaires » ont été lauréats, pour une enveloppe de 19,24 millions d'euros.

De même en 2023, grâce au travail des associations partenaires, des porteurs de projets ont été accompagnés pour soumettre au vote des projets pensés pour et par les Parisiennes et Parisiens vivant en quartiers populaires. Près de 230 propositions ont été déposées dans ces quartiers en 2023. À travers l'organisation de dizaines d'ateliers et d'activités de mobilisation, grâce à une pédagogie ciblée sur les mécanismes du Budget Participatif et inspirée de l'éducation populaire, les associations ont contribué à améliorer la recevabilité de ces projets.

Afin de poursuivre cette dynamique et d'encourager toujours plus l'appropriation du Budget Participatif par les publics les plus éloignés de la participation, il est proposé, par le présent projet, d'accorder notre soutien à 11 associations pour leurs actions tout au long du processus, de l'émergence au vote des projets, afin de favoriser la participation des habitants des quartiers populaires pour l'édition 2024 du Budget Participatif.

L'association **Aires 10**, maison de quartier créée en 1984 et également centre social, a pour but d'encourager et participer au développement de la vie du quartier Buisson-Sainte-Marthe. Elle propose de collecter et capitaliser les envies de transformation du quartier exprimées individuellement ou collectivement, d'animer des temps dédiés pour sensibiliser à la démarche du Budget Participatif ainsi que des supports pour accompagner la période de vote. Elle propose d'accompagner les quartiers Buisson Saint-Louis Sainte-Marthe ainsi que Saint-Maur Parmentier, dans le 10^e arrondissement. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 3 000 euros.

L'association **AFEV**, créée en 1992, lutte contre les inégalités éducatives et pour la création de liens solidaires entre campus et quartiers populaires. Elle propose d'aller vers, d'informer et d'accompagner les habitant.es des quartiers populaires des 13^e (quartier Nationale et Jeanne d'Arc-Clisson) et 18^e arrondissements (quartiers Porte de la Chapelle – Charles Hermite, Porte de la Chapelle – Evangile, La Chapelle Nord et La Chapelle Sud) à travers des ateliers et réunions, en s'appuyant sur les actions de mobilisation et d'engagement des étudiant.es et sur ses actions auprès des habitant.es de quartiers politique de la ville à Paris. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 11 000 euros.

L'association **Astérya**, créée en 2014, renforce et accompagne l'envie d'agir pour une société plus solidaire, démocratique et écologique. Elle porte une attention particulière aux personnes socialement vulnérables, et mène des actions ouvertes à tous les publics. Elle a pour objet de faciliter l'exercice d'une citoyenneté active par toutes et par tous. Astérya entend promouvoir le dispositif du Budget Participatif par ses actions quotidiennes : ateliers Envie d'agir, permanences... et accompagner les habitant.es à la construction et au dépôt du projet lors d'ateliers individuels ou collectifs, après être allée à leur rencontre dans les espaces publics des quartiers populaires de Porte de Saint-Ouen – Bernard Dimey, Porte de Montmartre – Porte des Poissonniers – Moskowa, Blément et Amiraux – Simplon (18^e arrondissement). Pour ce projet, une subvention de 8 000 euros est proposée.

L'association **Créat'éo IDF**, créée en 2014, a pour objectif de favoriser et promouvoir l'emploi, et de permettre l'accès à la formation des jeunes et adultes

par toutes les activités possibles. Dans le cadre du Budget Participatif, elle se mobilise pour accompagner les habitants des quartiers populaires du 15^e arrondissement dans l'émergence et le portage de projets, en communiquant régulièrement et de manière ludique pour toucher des publics variés, particulièrement les jeunes. Pour ce projet, une subvention de 3 000 euros est proposée.

L'association **les 12 sourires**, créée en 2017, œuvre pour le développement des solidarités citoyennes permettant d'améliorer le vivre ensemble, de favoriser les liens entre l'école et les familles, d'améliorer les conditions de la vie quotidienne. Dans le but de rapprocher les publics des instances démocratiques locales et de créer une dynamique participative, elle prévoit de mener des actions de sensibilisation autour de moments festifs et de faire du aller vers, en travaillant en partenariat avec les autres acteurs de l'arrondissement (équipements de jeunesse, Equipes de Développement Local et associations). Pour ce projet, une subvention de 3 000 euros est proposée.

Le centre social **le Picoulet**, fondé en 1984, est un acteur du territoire Belleville-St Maur qui accueille le public sans condition et qui est présent dans l'espace public, les écoles, chez les partenaires. Pour faire connaître le Budget Participatif et permettre l'appropriation de ce dispositif, le Picoulet propose une série de rendez-vous dans le quartier et en son sein, dont certains spécifiquement à destination des jeunes. Pour ce projet, une subvention de 6 000 euros est proposée.

L'association **Café associatif Pernety**, créée en 2006, est un lieu de mixité sociale qui bénéficie d'une forte implantation locale dans une zone de veille active. Inscrite dans une démarche solidaire et participative, elle organise régulièrement, au-delà de sa dimension alimentaire, conférences, débats, discussions, projections, concerts... en alliant convivialité et partage dans un cadre toujours plus inclusif. Elle souhaite informer sur la possibilité de porter des projets par le biais du Budget Participatif et accompagner les habitant.es et associations des quartiers populaires du 14^e arrondissement à s'inscrire dans cette dynamique de participation. Pour ce projet, une subvention de 6 000 euros est proposée.

L'association **Les Parques**, créée en 2012, propose une variété d'ateliers et d'événements afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitant.e.s, au travers du Budget Participatif, de manière ludique sur des sujets de société. Forte d'une expérience et de méthodes de mobilisation éprouvées, implantée dans le quartier Vénétie – Villa d'Este, elle propose d'intervenir dans le 13^e arrondissement (à l'exception des quartiers Nationale et Jeanne d'Arc-Clisson), en lien avec les partenaires du territoire (centres d'animation, centres sociaux, écoles, régie de quartier notamment) pour favoriser la participation des habitant.e.s et des enfants des quartiers populaires au Budget Participatif. Pour ce projet, une subvention de 10 000 euros est proposée.

L'association **Jeune & Engagé**, créée en 2016, a pour vocation de favoriser la prise de conscience de chaque jeune de sa place dans la société, de sa responsabilité en tant que citoyen, et notamment de lui permettre d'identifier les mécanismes de la délinquance, et comment y faire face. Elle propose d'accompagner les jeunes des quartiers Politique de la ville du 17^e arrondissement au travers d'ateliers co-construits avec eux, et de favoriser l'émergence de

nouvelles idées et de nouveaux projets pour leur donner une ouverture vers l'extérieur. Elle s'appuiera sur des partenaires locaux, associations et ses ambassadeurs pour la mise en place de ces ateliers. Pour ce projet, une subvention de 3 000 euros est proposée.

L'association **La Salle Saint Bruno**, créée en 1991, promeut, conduit et soutient toute initiative collective ayant pour but de favoriser le "vivre-ensemble" et le développement global du quartier de la Goutte d'Or (18^e). Elle vise à tisser des solidarités, restaurer la confiance dans les capacités individuelles et collectives d'agir, et renouer le lien civique avec les institutions et le politique. Dans cet objectif, l'association anime notamment un espace proximité emploi, un espace public numérique et un média de quartier, ainsi que le Fonds de Participation des Habitants. La Salle Saint Bruno propose d'intervenir sur le quartier de la Goutte d'Or (18^e) afin d'informer sur le Budget Participatif, d'accompagner l'émergence et la recevabilité de projets issus des quartiers populaires et de soutenir les habitant.e.s pour le vote. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 4 000 euros.

L'association **Projets- 19**, créée en 1997, est une association de développement local au service des quartiers populaires. En s'appuyant sur un réseau déjà consolidé de partenaires locaux, incluant les bailleurs sociaux, et sur sa capacité à mobiliser les comités d'attribution des Fonds de Participation des Habitants comme relais implantés dans les quartiers, ainsi que sur son expertise en accompagnement de projets (portés par des associations, entreprises, habitant.e.s...), Projets-19 s'engage à accompagner et favoriser la participation des habitant.e.s au Budget Participatif dans les quartiers populaires du 19^e arrondissement. Elle s'engage également à accompagner la promotion des projets au moment du vote. Pour ce projet, une subvention de 20 000 euros est proposée.

Compte tenu de l'intérêt des actions menées par ces associations, je vous propose d'attribuer en 2023 des subventions pour un montant total de 77 000 euros selon la répartition suivante :

Association Aires 10 : 3 000 euros
Association AFEV : 11 000 euros
Association Astérya : 8 000 euros
Association Créat'éo IDF : 3 000 euros
Association les 12 sourires : 3 000 euros
Centre social le Picoulet : 6 000 euros
Association Les Parques : 10 000 euros
Association Café associatif Pernety : 6 000 euros
Association Jeune & Engagé : 3 000 euros
Association Salle Saint Bruno : 4 000 euros
Association Projets-19 : 20 000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes au projet.

La Maire de Paris